

BIP N° 30  
05-04-2026



PAROISSE SAINT MARCEL

## Bulletin d'Informations Paroissiales- BIP de Saint Marcel

# PAROISSE SAINT-MARCEL

Tél: 01 47 07 27 43 - 82, Bd. De l'Hôpital -75013 Paris;  
Courriel: [secretariat@paroissesaintmarcel.fr](mailto:secretariat@paroissesaintmarcel.fr) ; [parsaintmarcel@gmail.com](mailto:parsaintmarcel@gmail.com) ;  
site: <https://paroissesaintmarcel.fr/>

### Edito: Voici le Jour que fit le Seigneur

Les portes des enfers sont brisées, et grâce au Christ, les morts se dressent, réveillés de leur sommeil. Le Christ, la résurrection, se lève et ce qui était auparavant sans grâce, resplendit de joie et de beauté. Il ressuscite et offre la joie en présent à toute la création. Il ressuscite et vide la prison de l'enfer. Il ressuscite et trans-

forme l'état d'une nature corruptible, la rendant incorruptible. Il ressuscite et rétablit Adam dans sa dignité première, l'incorruptibilité. L'Eglise qui est dans le Christ, devient aujourd'hui un ciel nouveau, un ciel plus agréable à contempler que le soleil visible. Le Christ est le Soleil qui donne la sagesse aux insensés. Par Lui, l'Eglise

devient un ciel resplendissant de quantité d'étoiles, jaillies de la piscine baptismale dans leur lumière neuve.

*Homélie 3 pour la résurrection-PG43, col.465-468*

### Dimanche de Pâques

— Année A —

#### Première lecture

(Ac 10, 34a.37-43)

#### Psaume

(Ps 117 (118), 1,2, 16-17, 22-23)

#### Deuxième lecture

(1 Co 5, 6b-8)

#### Évangile

(Jn 20, 1-9)

## Horaires

**Messes en semaine:** du mardi au vendredi à 12h15. Le samedi à 9h30 et le dimanche à 10h30.

**Chapelet:** mercredi à 17h.

**Adoration Eucharistique:** vendredi à

11h30 suivie de la messe de 12h15.

**Accueil des prêtres et confession:** de 17h30 à 18h30 hors vacances scolaires: Le Père Claude Asty reçoit le mardi. Le Père Raymond Bertrand reçoit

le mercredi et le Père Benoît Strebler reçoit le vendredi.

**Accueil des laïcs:** du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h30.

### Dans ce numéro :

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| Agenda/Information              | 2 |
| Messes des familles             | 2 |
| Soutenir les œuvres de Carême   | 3 |
| Le Denier de l'Eglise           | 4 |
| Que peut-on donner à St Marcel? | 5 |
| Semaine Sainte                  | 7 |
| Autres informations             | 9 |

### Sommaire :

#### Pâques

*En ce jour sont accomplies toutes les figures, ombres, prophéties: « Notre Pâque, la Pâque véritable, le Christ, a été immolée » et dans le Christ est une création nouvelle, puisque dans le Christ est une nouvelle loi, une nouvelle alliance.*

## AGENDA / INFORMATIONS

---

→ **Samedi 11/04/2026 à 20h30:** concert Ondes Plurielles

→ **Dimanche 12/04/2026 à 16h:** concert Ondes Plurielles

→ **Mardi 14/04/2026 à 20h30:** concert Urlandi Furiosi (Haendel, Lortzing, Mozart, beethoven, Schubert, von Weber, Smetana, Dvorak, Tchaïkovski, Moussorgski, Rimski-Korsakov, Puccini, Wagner).

→ **Samedi 18/04/2026 de 19h à 21h:** Les Concerts Gais

→ **Dimanche 19/04/2026:** quête pour les Vocations

→ **Dimanche 19/04/2026 de 17h à 19h:** Les Concerts Gais

→ **Mardi 19/05/2026 à 20h:** Ciné-concert: La Passion de Jeanne d'Arc de Dreyer

→ **Dimanche 24/05/2026:** quête pour les Prêtres Âgés

→ **Jeudi 28/05/2026 à 20h:** Concert 4 Cordes (Musique de Howard Shore et John Williams)



## Messe des familles avec apéritif et liturgie de la Parole

---

12/04/2026,

17/05/2026,

21/06/2026.



## Baptêmes / Mariages / Obsèques

---

 **Obsèques:** M. Fernand Le Clainche  
le vendredi 20 mars 2026

# SOUTENIR LES ŒUVRES DE CARÊME

---

## Il est encore possible de soutenir les 2 Œuvres de Carême 2026 :

---

### 1-Soutenir les écoles chrétiennes du Liban

L'Œuvre d'Orient soutient de nombreuses écoles : paiement des frais de scolarité, achat de matériel, installation de panneaux photovoltaïques, formation d'éducateurs, etc.



-Par carte bancaire ou virement instantané en ligne ou -Par chèque à libeller à l'ordre « FND – collectes

de Carême – projet Œuvre d'Orient » et à renvoyer à Fondation Notre Dame – Collecte de carême – 10 rue du Cloître Notre-Dame, 75004 Paris. Ce don fera l'objet d'un reçu fiscal.

L'association Aux captifs, la libération va à la rencontre des personnes vivant la rue, la prostitution ou des formes extrêmes de précarité.

---

### 2-Soutenir la formation au service des plus pauvres

-Par carte bancaire ou virement instantané en ligne ou -Par chèque à libeller à l'ordre « FND – collectes de Carême – projet Captifs » et à renvoyer à Fondation Notre Dame – Collecte de carême – 10 rue du Cloître Notre-Dame,

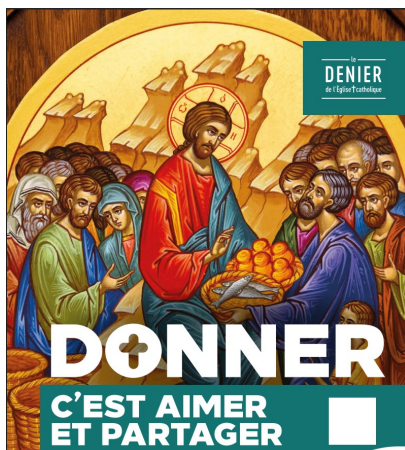


75004 Paris. Ce don fera l'objet d'un reçu fiscal.

## LE DENIER DE L'ÉGLISE— CAMPAGNE MARS/AVRIL 2026

Chers paroissiens,  
chers amis,

Des projets concernant des travaux de peinture, d'électricité, de sécurité, de nettoyage et d'isolation de l'église sont là pour permettre un meilleur accueil pour les propositions pastorales. Nous espérons votre généreuse participation afin de pouvoir les réaliser! La



convivialité est, vous le savez, un souci permanent pour permettre une meilleure vie fraternelle et le souci des

autres. L'équipe pastorale, les membres du conseil pour les affaires économiques ; nous tenons à vous remercier à nouveau et nous vous assurons de notre prière pour vous et vos proches.

*Père Benoît*

## Comment donner au Denier de l'Eglise-DDE de Saint Marcel

Comment donner ?

- Par chèque, à l'ordre de Paroisse Saint Marcel-ADP. Prenez les enveloppes DDE
- Par prélèvement automatique. Prenez les enveloppes DDE
- En ligne, allez sur le site: <https://de-nier.paris.catholique.fr/?etape=1&affectation>

=13MAR puis au choix par Carte bancaire, par Virement instantané ou par Prélèvement automatique.

Si vous êtes imposable, n'oubliez pas de faire bénéficier votre paroisse de votre déduction fiscale (66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable). Votre don de 365€ soit 1€ par jour pour ma paroisse, ne vous coûte en réalité que

102€. Votre don de 900€ vous coûte en réalité 306€. Votre don de 100€ vous coûte en réalité 34€

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN



# QUE PEUT-ON LÉGUER OU DONNER À LA PAROISSE SAINT MARCEL ?

---

**Le don d'argent :** vous pouvez donner, directement et sans intermédiaire une somme d'argent ou un bien mobilier.

**L'assurance-vie :** Vous pouvez désigner l'Association diocésaine de Paris « pour ma paroisse Saint Marcel » comme bénéficiaire de tout ou partie d'un contrat d'assurance-vie.

**La donation :** vous souhaitez transmettre dès maintenant un bien nettement individualisé (terrain, appartement, maison, portefeuille de valeurs mobilières...) : un acte de donation est nécessaire. Il sera reçu obligatoirement par un notaire.

**Le legs :** Vous souhaitez prendre des dispositions pour transmettre tout ou partie de votre

patrimoine après votre décès. Un testament est nécessaire. Il sera établi selon les règles de la législation française.



---

## Libéralités= legs (testament), donation, assurance-vie, fondation

### Qui contacter ?

-Votre Curé

-M. Hubert GOSSOT / Responsable Relations Testateurs

(01) 78 91 93 37

hgossot@diocese-paris.net

Maison Diocésaine  
Direction Générale des  
Affaires Économiques Unité  
Transmission de Patrimoine

10, rue du Cloître Notre  
Dame 75004 Paris

### Pourquoi léguer ?

De tout temps, les dons et legs ont été une ressource essentielle de l'Église. Ils permettent, encore aujourd'hui de subvenir aux dépenses pour lesquelles les participations de fidèles ne suffisent pas.

Nos prédécesseurs nous ont légué les églises, les chapelles et autres lieux pour nous rassembler. A nous de donner les moyens à nos paroisses, d'adapter les lieux de rassemblements aux besoins et aux normes d'aujourd'hui.

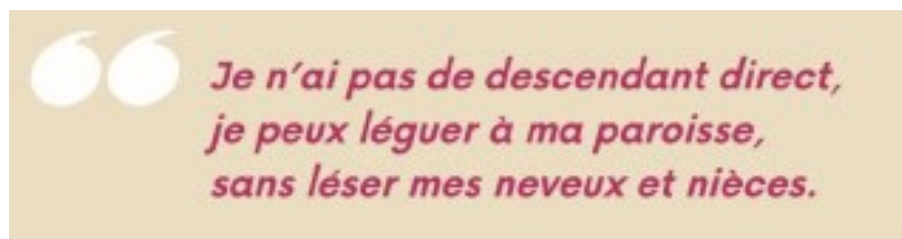
d'hui.

### Pour qui ?

- Pour toute personne qui souhaite recevoir des conseils, des informations pour un legs, un testament, une clause bénéficiaire d'assurance-vie, une donation du vivant, une donation temporaire d'usufruit, un don de titres, un don sur succession, une fondation familiale.

## LEGS À LA PAROISSE SAINT MARCEL

**Le saviez-vous ?** Vous pouvez **léguer** votre patrimoine à la Paroisse Saint Marcel par **testament** de tout ou partie de vos biens. Si aucun testament n'a été rédigé, le patrimoine est alors transmis aux héritiers. En l'absence de testament et d'héritier, c'est l'État qui devient bénéficiaire de la succession. **En l'absence d'héritiers réservataires**



**vataires (conjoint, enfant) vous pouvez disposer de l'ensemble de vos biens.** Dans le cas contraire, une partie de votre patrimoine leur revient obligatoirement, c'est la « réserve ». **Vous pouvez cependant disposer librement du reste, appelé**

la « quotité disponible ». Vous pouvez donc instituer l'Association Diocésaine de Paris légataire universelle pour le compte de la Paroisse St Marcel. Parlez-en au Père Benoît  
Courriel: **secretariat@paroissesaintmarcel.fr**

## LES OFFRANDES : COMBIEN DONNER ?

**-Pour une intention de messe:** Vous pouvez demander à faire célébrer une messe à l'intention d'une personne défunte ou de quelqu'un qui vit une difficulté particulière ou encore pour remercier pour une grâce reçue. Pour cela, il faut vous adresser à l'accueil ou au secrétariat.

**L'offrande suggérée par les évêques d'Île de France est un don à partir de 18€.**

**Une neuvaine : 180€**

**-Pour un baptême :** Une équipe de bénévoles accompagne la famille dans la préparation au sacre-

ment du baptême qui sera célébré par le prêtre afin que l'enfant ou l'adulte devienne chrétien.



**Préparation et/ou Célébration :** les familles donnent habituellement entre 150€ et 200€

**-Pour un mariage :** Un prêtre accompagne le couple au sacrement du mariage dans sa préparation et célébration à la pa-

roisse ou ailleurs.

**Préparation :** vous pouvez donner entre 150€ et 200€

**Célébration :** les fiancés donnent habituellement entre 350€ et 500€

**-Pour des obsèques :** Une équipe de bénévoles accompagne la famille en deuil à la préparation et à la célébration par le prêtre qui est accompagnée par un organiste rémunéré par la paroisse. Les familles donnent habituellement 370€. Dans le cadre d'un contrat obsèques, les Pompes funèbres donnent 370€.

## SEMAINE SAINTE 2026

---

-Nous vous prions de venir à la paroisse pour découper le buis le samedi 28 mars à 10h30.

-Nous avons besoin de personnes pour proposer les rameaux de buis le dimanche des Rameaux avant la messe de 10h30.

-Nous avons besoin de fleurs jaunes et rouges pour la décoration florale pendant la semaine sainte. Vous pouvez aussi donner une somme d'argent. Nous vous prions de les apporter le mercredi saint 1er avril de 15h à 17h30 à l'Accueil. Merci d'avance !

-Nous vous prions de vous inscrire sur le tableau des lecteurs pour la Semaine Sainte.

**Dimanche des Rameaux 29 mars :**  
Messe des Rameaux à 10h30.



**Mercredi Saint 1er avril**  
Messe chrimale à 18h30 à ND de Paris



**Jeudi Saint 02 avril :**  
Célébration de la Sainte Cène à 20h.



**Vend. Saint 03 avril :**  
Chemin de Croix à 12h15 et à 15h.  
Office de la Passion à 20h.



**Vigile Pascale samedi 04 avril :**  
Célébration à 21h.



**Dimanche de Pâques 05 avril :** Célébration à 10h30.



## Message de Mgr Laurent Ulrich à l'entrée de la cathédrale au début de la messe des Rameaux

Frères et sœurs,

Cette porte fermée manifeste la porte de nos cœurs, à laquelle le Christ frappe, nous ouvrant Lui-même inlassablement, dans un mouvement d'amour infini, la porte de son cœur.

Ce soir, nos cœurs sont lourds d'inquiétude pour ce que nous apprenons chaque jour de la guerre au Proche et au Moyen Orient, qui s'enfoncent dans la spirale de la violence, pour ce que nous voyons de la haine ravivée entre les peuples et de toutes ces familles endeuillées.

Cette inquiétude est plus vive encore pour nos frères et sœurs chrétiens de Terre Sainte, après ce que nous avons appris ce matin : le patriarche latin de Jérusalem, le cardinal Pierbattista Pizzaballa, et le custode de Terre Sainte, le P. Francesco Ielpo, ont été empêchés d'entrer dans la basilique du Saint-Sépulcre ce matin pour y célébrer la messe des Rameaux.

Depuis de nombreuses années, les communautés chrétiennes de Terre Sainte et des autres pays du Proche et du Moyen Orient s'emploient à être des forces de paix, à œuvrer au service des populations des autres religions en vivant paisiblement leur



foi. En Terre Sainte, les chrétiens respectent scrupuleusement les directives des autorités en ce temps de guerre, tout en maintenant vive la flamme de leur prière au Seigneur sur les lieux qu'Il a connus et aimés.

Nous partageons ce soir l'immense tristesse qui est la leur, de voir cette prière ainsi empêchée, pour la première fois depuis des siècles. La violence engendre la violence, et le moindre geste de paix est insupportable à ceux qui veulent, par la guerre, dominer et régner.

J'assure le cardinal Pizzaballa de l'amitié, du soutien, de la prière fraternelle des catholiques de Paris.

Je nous invite tous, en cette semaine qui est le cœur de notre année liturgique et où, comme le cardinal le dit lui-même, des

millions de chrétiens à travers le monde ont les yeux tournés vers Jérusalem, à redoubler d'ardeur dans notre prière pour que la paix du Christ, Roi de paix, Roi désarmé, descende dans les cœurs

et entre les êtres.

Ce Vendredi Saint, les quêtes réalisées dans les églises permettront comme chaque année de soutenir nos frères et sœurs chrétiens de Terre Sainte, de les aider à demeurer des ferments de paix dans cette terre tant blessée par la violence. Je remercie par avance chacun pour sa contribution généreuse à cette œuvre essentielle et surtout, pour sa prière.

+Laurent Ulrich,  
archevêque de Paris

## AUTRES INFORMATIONS

---

### Soirée de présentation de l'Institut Supérieur de Sciences Religieuses (ISSR)

L'ISSR du Collège des Bernardins invite ceux qui souhaitent se former et en savoir plus sur nos parcours diplômants de formation théologique, **le mercredi 6 mai, de 19h à 21h, au Collège des Bernardins (5e)**. La formation en théologie de [l'ISSR](#) est-elle compatible avec une vie étudiante ou professionnelle ? Quelle est la spécificité de cette formation ? Quel fruit en attendre ? Venez et voyez ! Entrée gratuite, avec réservation en ligne : [ici](#). Au programme : Présentation de l'ISSR - Conférence - Témoignages - Cocktail

Contact : Dovydas Kuciskas

[issr@collegedesbernardins.fr](mailto:issr@collegedesbernardins.fr) 01 53 10 74 32

Collège des Bernardins 20 Rue de Poissy, 75005 Paris, France, 75005 Paris

---

### JUSQU'AU LUNDI 6 AVRIL

#### Exposition “Icônes de paix : Les artistes sur le front en Ukraine”

Au Collège des Bernardins, une exposition pour découvrir comment l'art transforme les vestiges de guerre en icônes de mémoire, de paix et d'espérance.

---

### MARDI 14 AVRIL À 20H

#### Conférence “La dette, entre justesse et justice”

Au Collège des Bernardins, en partenariat avec les étudiants de l'ENC-Blomet, une réflexion juridique, économique, philosophique et écologique, autour de la notion de dette juste.



## **AUTRES INFORMATIONS –suite**

---

**DIMANCHE 19 AVRIL AU JEUDI 23 AVRIL**

### **Pèlerinage diocésain à Lourdes**

Proposé par le Service des pèlerinages et accompagné par Mgr Dominique Catta, vicaire général, ce pèlerinage retrouvera, dans la cité mariale, l'Association des Brancardiers et Infirmières d'Île-de-France (A.B.I.I.F.), Hospitalité de Paris.

Départ dimanche 19 avril 2026 en TGV Direct de Paris Montparnasse.

Nous retrouverons l'ABIIF pour la messe d'ouverture de notre pèlerinage. Nous aurons l'occasion de célébrer les messes quotidiennes, soit à la grotte, soit dans une basilique et de participer aux temps forts du sanctuaire de Lourdes : geste de l'eau, procession mariale, geste de la lumière et geste du rocher. Il sera possible de recevoir le sacrement de réconciliation et certains pourront recevoir le sacrement des malades.

Nous séjournons à l'hôtel Galilée Windsor\*\*\*, en pension complète, chambres partagées ou individuelles (avec supplément).

Le retour sera le jeudi 23 avril, en TGV direct jusqu'à la Gare Montparnasse.

Toutes les informations et les inscriptions :

<https://pelerinagealourdesdesparoisses2026-lourdes.venio.fr/fr>

Direction diocésaine des Pèlerinages  
10 rue du Cloître Notre-Dame  
75004 Paris  
Tél : 01 78 91 91 72 / 06 21 31 46 86  
pelerinages@diocese-paris.net

